



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hérault

Commune : Pézenas

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Landes de Saint-Palais

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Landes de Saint-Palais

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 13/04/1944

Étendue de la protection : Escalier de pierre sur cour, y compris toutes les portes en menuiserie ; façade à jour de cet escalier sur la cour jusques et y compris la balustrade de pierre du deuxième étage : classement par arrêté du 13 avril 1944

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.